



Association des Parents d'Apprentis de l'Industrie Rhodanienne

COURRIER A DESTINATION DES PARENTS

PARENTS D'APPRENTIS, AVEC L'APAIR, DECOUVREZ TOUS LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE POUR VOS ENFANTS :

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, vous êtes parents d'un jeune qui a choisi la meilleure voie de l'insertion professionnelle :
L'APPRENTISSAGE.

Créée depuis le 25 mai 1993, l'APAIR est l'Association des Parents d'Apprentis de l'Industrie Rhodanienne. Elle a pour vocation la promotion de l'apprentissage et l'information de ses adhérents, qu'ils soient parents d'apprentis ou non.

L'APAIR regroupe, en Rhône Alpes, les parents d'apprentis des centres de formation d'apprentis dans lequel votre enfant va démarrer son apprentissage ainsi que toutes les personnes souhaitant promouvoir l'apprentissage.

Vous vous posez très certainement des questions sur les modalités de l'apprentissage : comment mon enfant va-t-il être rémunéré ? de quelle protection sociale va-t-il bénéficier ? Combien aura-t-il de congés ? Allons-nous bénéficier de réduction d'impôts ? ...

Pour seulement 5 € par an, vous serez informés par le biais des "LETTRES de l'APAIR" (voir exemple de notre dernière lettre au verso) sur des thèmes choisis par les membres de l'association ; elles vous apporteront toutes les informations indispensables sur l'Apprentissage et répondront à vos questions, celles des parents d'apprentis.

Vous aurez également accès à la partie sécurisée de notre site Internet www.apair.fr

Afin de profiter de notre expérience, renvoyez-nous le bulletin d'inscription accompagné de votre chèque. Dès enregistrement de votre adhésion, nous vous ferons parvenir notre lettre de synthèse dans laquelle vous trouverez des informations utiles à l'apprentissage ainsi que vos codes d'accès personnels.

Dans l'attente de vous compter prochainement parmi nous, recevez nos salutations les plus cordiales.

Le Président

Lettre aux parents d'apprentis

Édito

« La valorisation des formations en alternance, en particulier l'apprentissage, est une priorité(...). Ces filières sont des filières d'excellence pour doter la France des compétences dont elle aura besoin demain et pour réussir l'insertion professionnelle des jeunes » a déclaré le Président de la République le 14 décembre 2010 lors de l'annonce des grandes lignes directrices du Grand Emprunt National. Le gouvernement a décidé de consacrer 500 millions d'Euros au soutien de la formation en apprentissage. Ces fonds serviront notamment à financer des rénovations et des constructions de Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et ainsi leur apporter les moyens de s'adapter aux évolutions technologiques et aux moyens de production présents dans les entreprises, futurs employeurs de nos apprentis de demain. Une partie de ces fonds pourra aussi être utilisée pour assurer le logement des apprentis, infrastructures quasi inexistantes aujourd'hui.

Ces mesures destinées à revaloriser le statut de nos apprentis, leur système de formation et la richesse des enseignements dispensés par nos CFA, sonnent comme une reconnaissance de l'ensemble de l'Appareil Apprentissage.

Cette reconnaissance est d'autant plus juste quand on sait que le pourcentage d'apprentis en situation d'emploi à l'issue de leur parcours de formation est en constante augmentation et atteint 54% cette année malgré la crise.

L'apprentissage est une valeur sûre sur le marché de l'emploi et l'ensemble de la Classe Politique en a pris conscience.



Association des Parents d'Apprentis de l'Industrie Rhodanienne

Contenu

- Retour sur l'AG du 29/11/20102
- Partie Juridique :2-4
 - Les congés payés
 - La prolongation du contrat
 - Le terme du contrat
 - La fin du contrat
- Le dossier de la Lettre n° 314-7
- Le contrat d'Apprentissage Handicap7-8
- Les brèves de l'APAIR :8-11
 - Nouvelles mesures en faveur de l'apprentissage
 - Enquête insertion professionnelle 2010
 - Le point de vue des français sur l'apprentissage
 - Imposition 2011
 - Prime pour l'emploi
 - Apprentissage et retraite
 - Formation Initiale et apprentissage
 - La carte M'RA 2010/2011
- Retour sur le Mondial des Métiers.....12
- Salon de l'industrie 2011 12-13
- La vie dans les CFAI.....13-20



Association des Parents d'Apprentis
de l'Industrie Rhodanienne

BULLETIN D'ADHESION

ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

A adresser à l'APAIR – 60, avenue Jean Mermoz – 69372 LYON CEDEX 08
Accompagné d'un chèque de 5 euros

NOM, PRENOM (PARENTS) :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : / / / / E-MAIL :

NOM, PRENOM DE L'APPRENTI :

ADRESSE DE L'APPRENTI (si différente de celle des parents) :

ANNEE SCOLAIRE : **2011/2012** 1^{ère} année 2^é année 3^é année

DIPLOME PREPARE :

CFAI (cocher la case correspondante) :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> AFPMA | <input type="checkbox"/> CFAI Loire | <input type="checkbox"/> CFAI Dauphiné Beaurepaire |
| <input type="checkbox"/> CFAI Dauphiné Moirans | <input type="checkbox"/> CFAI AFPM | <input type="checkbox"/> CFAI Savoie |
| <input type="checkbox"/> FORMAVENIR | <input type="checkbox"/> IFAI Rhône Alpes | |